

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du 29 juin 2011**

**OBJET : Frais de scolarisation école primaire de Montesquieu Volvestre.**

L'an deux mille onze et le 29 juin à 21H le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

**Présents** : Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, M. CHABROT Frédéric Mme JOURDA Béatrice, M. MANFRIN Jean Marc, M. ROSELLO José.

**Excusés** : M. AMESTOY Pierre, M. BIAU Jean Luc, M. LE LURON Renaud

M. CHABROT Frédéric a été élu Secrétaire.

Monsieur le maire propose à la commune de signer une convention avec la commune de Montesquieu Volvestre relative aux dépenses de fonctionnement de l'école maternelle et primaire de Montesquieu Volvestre, dans le cas où des enfants de Bax y sont scolarisés.

Cette convention prévoit une participation de 600 € par enfant et par an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser Monsieur à signer cette convention telle que mentionnée ci- dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.



La présente délibération certifiée  
exécutoire a été publiée et transmise au  
Représentant de l'État le 18/07/2011

**Le Maire, P.BEDEL**

